



Projet pédagogique

Présentation générale du projet

- **Origine du projet**

Le projet culturel de territoire décrit les orientations stratégiques principales et objectifs opérationnels de la Communauté de Communes dans le domaine culturel autour de 4 axes :

- Un axe « territoire » favorisant la cohésion et le rayonnement des ressources culturelles
- Un axe économique autour du tourisme et des métiers d'art
- Un axe culturel et social pour renforcer l'adaptation de l'offre aux attentes des habitants.
- Un axe organisationnel pour travailler plus en collectif en interne et en externe à la CCMD.

Concernant l'école intercommunale de musique, il est recommandé les objectifs suivants :

- Favoriser les pratiques artistiques de tous les enfants dès le plus jeune âge
- Favoriser l'appropriation par la population de la musique
- Mise en place d'une classe musique associant l'apprentissage, la pratique de la musique et la découverte de la lutherie.

- **Présentation du territoire**

L'Ecole élémentaire choisie est l'Ecole Simone Veil se trouvant géographiquement à 150 m de l'école de musique, ce qui facilite grandement les déplacements des jeunes enfants. Le niveau actuel est le CM1 (action débutée en septembre 2023 avec le niveau CE2) pour une durée de 3 ans donc, jusqu'au CM2

- **Enjeux** pour l'établissement d'enseignement artistique, l'éducation nationale, les collectivités...

- **Pour l'école de musique :**
 - En interne le projet renforce la dynamique et les échanges déjà très intenses au sein de l'équipe cordes. Il est source de créativité, d'invention, de rencontres, d'étonnement, d'émotion mais jamais de déception.
 - Il permet d'aborder et de mettre en place une pédagogie différente, basée sur l'oralité et une remise en plat des outils et dispositifs.
 - Il permet la connexion avec d'autres ensembles de l'école de musique, notamment l'orchestre cordes des grands élèves. Les concerts réalisés dans ce cadre ont été très formateurs pour tous.
 - Il permet de toucher une diversité de publics, de sensibiliser des familles qui ne viennent pas habituellement aux concerts proposés.
 - Enfin, il a été remarqué le comportement des enfants qui a changé, une ambiance de classe différente, une plus grande écoute et des progrès scolaires pour quelques enfants en difficulté.
 - Ce projet fait également le lien avec le CTEAC en place depuis plusieurs années sur le territoire et permet d'accueillir et de faire intervenir des artistes par le biais de projet initié par l'école de musique (Projet de création en juin 2025)
- **Pour l'école Simone Veil :**
 - Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de son parcours scolaire.
Développer et renforcer leur pratique artistique
Favoriser un contact direct avec les artistes, les œuvres et les lieux d'art et de culture.
 - Permettre aux élèves de développer une technique instrumentale en partant d'une pratique orchestrale
 - Permettre aux élèves de rencontrer des artistes musiciens en concert et des artistes en lien avec les métiers d'art.
 - Permettre aux élèves de se produire en concert en orchestre devant un public à cours des trois années de la classe orchestre.

Objectifs du dispositif

- **Pour les élèves :** au niveau musical, au niveau cognitif, au niveau scolaire, dans le parcours d'éducation, au niveau social – de leur environnement, etc.
- **Pour l'établissement d'enseignement artistique**
 - Objectifs 2025 :
 - Un projet partagé - Un spectacle (conte musical) avec narrateur, soliste, compositeur est en cours de travail. L'orchestre à l'école sera sur scène avec les musiciens de l'orchestre cordes du conservatoire. 3 spectacles sont prévus le 20. 21 et 22 juin 2025 avec un spectacle scolaire (le vendredi 20 juin à 15 h).
 - Un concert lors de la Journée découverte et chant sur Mirecourt proposé par l'Education Nationale le 15 mai 2025.
 - Des temps de restitution à l'école Simone Veil devant les autres classes de l'établissement

- Une participation au Salon de la Lutherie de Mirecourt devant les familles et public du territoire
- Au niveau technique :
 - Avancer dans la position des doigts,
 - Faire le lien avec l'écrit
- **Pour l'éducation nationale :**
 - Epanouissement et confiance en soi des enfants
 - Intégration dans le groupe de classe
 - Instauration d'un climat favorable dans la classe et dans l'école
 - Ouverture culturelle des enfants mais aussi de leur famille
 - Relation de confiance entre les familles et les institutions
 - Implication des familles dans le parcours scolaire et artistique des enfants
 - Contribution au dynamisme de la vie culturelle du territoire
 - Création du lien social
 - Apprentissage de la citoyenneté
 - Contribution aux nouvelles organisations du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'Education nationale.
- **Pour les collectivités :**
 - Une ouverture culturelle et l'accès à la pratique instrumentale : action ouverte à tous les élèves, pour la plupart des élèves qui ne fréquentent pas l'école de musique, gratuité pour les familles
 - Une meilleure inclusion des jeunes
 - Promouvoir les instruments à cordes et plus généralement les métiers d'art sur le territoire
 - Permettre une meilleure réussite scolaire et personnelle.

Bénéficiaires

- Profil de la population ciblée (contexte socio-économique, spécificités)
- Choix du groupe : tous les enfants d'un niveau ou d'une classe, sélection, volontariat, ...
 - Tous les enfants du Niveau CE2 en septembre 2023
 - Tous les enfants du Niveau CM1 en septembre 2024

Logistique

- *Pour les séances hebdomadaires :*
 - Quel-s lieu-x pour les séances hebdomadaires ?
 L'école intercommunale de musique de Mirecourt
 20 rue Clémenceau



- Quel-s transport-s pour les élèves et leurs instruments ?
A pied
 - Qui est responsable du groupe sur les trajets ?
Les professeurs des écoles et la maîtresse qui suit les enfants depuis le CE2 dans ce projet
 - Qui installe et range les salles ?
Les professeurs cordes de l'école de musique et le personnel en charge de l'entretien.
- *Pour les événements extra-scolaires (représentations, sorties...) :*
 - Quel-s lieu-x ?
Mirecourt : Cinéma Rio, Espace Flambeau, Ecole de Lutherie et Ecole Simone Veil
 - Quel-s transport-s pour les élèves et leurs instruments ?
A pied
 - Qui est responsable du groupe sur les trajets ?
Les professeurs des écoles et la maîtresse qui suit les enfants depuis le CE2 dans ce projet
 - Qui installe et range les salles ?
Les professeurs cordes de l'école de musique et le personnel responsable des sites occupés.
- *Gestion du parc instrumental :*
 - Prêt des instruments aux familles : convention ? Assurance ?
Oui, l'école Simone Veil gère cet aspect et conventionne avec les familles. Une assurance est prise pour cela. Les instruments sont également assurés par la CCMD lorsqu'ils sont entreposés à l'école de musique (pendant les vacances) ou lors des concerts.
 - Accès aux instruments entre les séances
Oui, les enfants ramènent les instruments dans les familles ou laissent les instruments à l'Ecole Simone Veil. Ils y ont accès lors des récréations ou pause méridienne.
 - Stockage des instruments dans l'établissement scolaire ou d'enseignement musicale
Les 2. Les instruments sont stockés dans une pièce dédiée à l'Orchestre à l'école et sous alarme à l'école de musique
 - Maintenance annuelle et courante des instruments (responsabilité, transport, lien avec le luthier/ la luthière...)
Convention avec Yves Antoine (luthier installé à Mirecourt) pour une révision annuelle.

Pilotage du projet

- Quelles durée et fréquence pour les réunions de concertation entre les professeur·es de l'établissement d'enseignement artistique ?
 - Hebdomadaire (le plus souvent le jeudi)
- Et pour les réunions de concertation entre les professeur·es de l'éducation nationale et les professeur·es de l'établissement d'enseignement artistique ?
 - Tous les 6 semaines. Chaque jeudi précédant les vacances scolaires + une réunion de bilan fin juin et une réunion début septembre.
- Qui est le coordinateur du projet ? De combien de temps bénéficie-t-il pour cette coordination ?
 - 1 h/ semaine
- Qui compose le comité de pilotage ? A quelle fréquence se réunit-il ?
 - Elus/ Inspecteur Ed Nat/ Conseillers Musique/ Directrice Ecole Simone Veil/ Institutrice référente OAE/ Directrice Ecole de Musique/ Profs cordes intervenants / Coordinatrice CTEAC/ Directrice du Musée de la lutherie et Proviseure Ecole de Lutherie (Partenaires)/ DGA chargée de la Culture/ DRAC.
- Quels outils seront ou sont mis en place pour faciliter les échanges entre les partenaires du projet ?

Bilan, Copil (1 fois/ an) Communication réseaux sociaux etc...

Voir document copil joint

Pédagogie(s)

- Approches, temporalité dans la progression des élèves, méthodes, ...
 - Oralité, chansons, danse, improvisation
 - Notions de solfège et d'écriture.
- Organisation des séances
 - Voir document organisation pédagogique joint
- Répertoire :
 - Arrangement créés ou improvisés par l'équipe enseignante cordes
 - Elèves très impliqués dans les séances, les projets
 - Les familles suivent également.
 - *Lien avec les autres apprentissages (programme de l'éducation nationale, ...)*
 - *Thématique(s) de l'année ou du cycle : travail sur un projet de création avec des artistes Thomas (compositeur) Nery (narrateur et auteur), Bertrand (siffleur)*

Actions prévues avec l'orchestre / rayonnement du projet

- Combien de fois dans l'année les élèves de l'orchestre auront-ils l'occasion de présenter leur travail ?
3 fois, globalement 1 fois par trimestre.
- Devant quel public (élèves de l'école, familles, élus, autres...) ?
Tous les publics
- L'orchestre a-t-il un parrain / une marraine ?
Oui, Jacques Houtmann : chef d'orchestre en retraite de la Philharmonie de Lorraine (assistant de Bernstein)
- Des liens avec un-e ou plusieurs artistes ?
Oui, voir ci-dessous
- Des liens avec les différents établissements culturels du territoire ?
Oui, Musée de la Lutherie, Ecole de lutherie (voir document COPIL)
- Des rencontres avec des professionnel·les du secteur de la musique et du spectacle sont-elles prévues ?
Oui : spectacle pour la fête de la musique
- Des visites de lieux culturels et artistiques ?
A Mirecourt, déjà réalisé (Musée de la lutherie, Ecole de lutherie)
- Les élèves auront-ils l'occasion d'assister à des représentations artistiques ?
Oui, concerts de l'école de musique
- Comment les élèves du dispositif seront-ils intégrés aux actions de l'établissement d'enseignement artistique ?
 - Concert commun lors du Salon de la lutherie en Nove 2024 et prévu en nov 2025. Concert de la Fête de la musique
 - Concert avec artiste international en cours de réflexion pour 2026.
- Comment le dispositif rayonnera-t-il au sein de l'établissement scolaire ? Quel sera le lien avec les élèves et l'équipe éducative qui ne sont pas dans l'orchestre ?
 - Concert dans l'école Simone Veil, devant les autres classes.
 - Présence d'élèves d'autres classes lors de certaines séances
- Qui assurera la communication avec les familles ? Comment ?
 - Par l'école Simone Veil : information pour les concerts
 - Réseaux sociaux école de musique – Page Facebook très suivie.
- Qui assurera la communication autour du projet ?
 - Ecole Simone Veil
 - Ecole de musique
 - CCMD
 - Ville de Mirecourt

Evaluation

- Quelles sont les modalités et les critères d'évaluation ?
 - Du dispositif ?
 - Bilan par étape (toutes les 6 semaines) avec les équipes pédagogiques et les conseillers musique
 - Des élèves ?

- Bilan et évaluation en interne au sein de l'école Simone Veil
- Echanges permanents entre les 2 équipes pédagogiques

Après Orchestre à l'École

- Quelles passerelles seront mises en place pour la poursuite musicale des élèves qui le désirent ?
 - Atelier de pratique collective
 - Cours de Formation musicale adapté
- Intégration d'un nouvel orchestre à l'école (collège ou lycée), d'une CHAM, d'un club musique au sein de l'établissement scolaire, d'un ensemble de pratique amateur, de l'école de musique...
- Adaptation de la pédagogie, des tarifs, des lieux de pratique, prêt d'instruments, ...
 - En cours de réflexion

Fait en triple exemplaire à Mirecourt, le 4 mars 2025

[Faint signature]

[Faint signature]



Fiche N°3 – Budget du projet

Budget annuel prévisionnel TTC

Dépenses		Recettes		Sollicitée(s) ou obtenue(s) ? <i>Précisez</i>
Fonctionnement				
Salaire chargé intervenant-es hors EN (nbe d'heures x taux horaire)	11 000,00 €	Mairie	0,00 €	
Valorisation heures personnel Education Nationale (pour le 2nd degré)	0,00 €	Communauté de communes	28 800,00 €	
Salaire chargé-e coordinateur-ice	7 000,00 €	Département	1 550,00 €	Sollicitée
Frais de déplacements des intervenant-es	0,00 €	Fonds politique de la Ville	0,00 €	
Frais de déplacements de l'orchestre (sorties)	0,00 €	Fonds Cité éducative (dispositif de l'ANCT)	0,00 €	
Interventions complémentaires (compositeur-ice, arrangeur-se...)	0,00 €	DRAC	1 500,00 €	sollicitée
Frais pédagogiques (partitions...)	250,00 €	Fonds pour le Développement de la Vie Associative	0,00 €	
Assurance des instruments	300,00 €	Autres dispositifs publics (à préciser)	0,00 €	
Entretien annuel des instruments	1 500,00 €	Mécènes (à préciser)	0,00 €	
Adhésion à l'association OAE	100,00 €	Fonds de réserve de l'établissement scolaire		
Investissement		Association OAE (50% de l'acquisition d'instruments hors accessoires)	9 040,00 €	sollicitée
Achat d'instruments	20 740,00 €	Association OAE (50% du reconditionnement des instruments)		
Reconditionnement d'instruments en votre possession	0,00 €		0,00 €	
Achat d'accessoires (becs, pupitre, matériel d'orchestre...)	0,00 €		0,00 €	
			0,00 €	
Budget TOTAL du projet	40 890,00 €	TOTAL	40 890,00 €	

Organisation hebdomadaire



Professeur-es	Instruments enseignés	Jour et heure	Nombre d'élèves	
	TUTTI			
Valérie	Direction et travail collectif	mardi 13 h 45/14 h 45	40	
Yann	Violon	mardi 13 h 45/14 h 45		
Virginie	Alto	mardi 13 h 45/14 h 45		
Florent	Violoncelle	mardi 13 h 45/14 h 45		
	PARTIELLE			
Yann	Violon	Jeudi 10 h 20 / 11 h 20	8	
William	Violon	Jeudi 10 h 20 / 11 h 20	7	
Anne	Violon	Jeudi 10 h 20 / 11 h 20	7	
Virginie	Alto	Jeudi 10 h 20 / 11 h 20	7	
Florent	Violoncelle	Jeudi 10 h 20 / 11 h 20	8	
Hervé	Contrebasse	Jeudi 10 h 20 / 11 h 20	4	
Valérie	Coordination	Jeudi 10 h 20/ 11 h 20		
Coordination du projet				

Merci de faire apparaître dans ce tableau les éléments suivants :

- Instrument(s) enseigné(s) par chaque professeur-e
- Temps d'enseignement de chaque professeur-e
- Nombre d'élèves pratiquant chaque instrument
- Temps accordé à la coordination du projet
- Si vous déposez un dossier pour deux classes différentes faire deux tableaux différents en précisant CM1 et CM2 par exemple